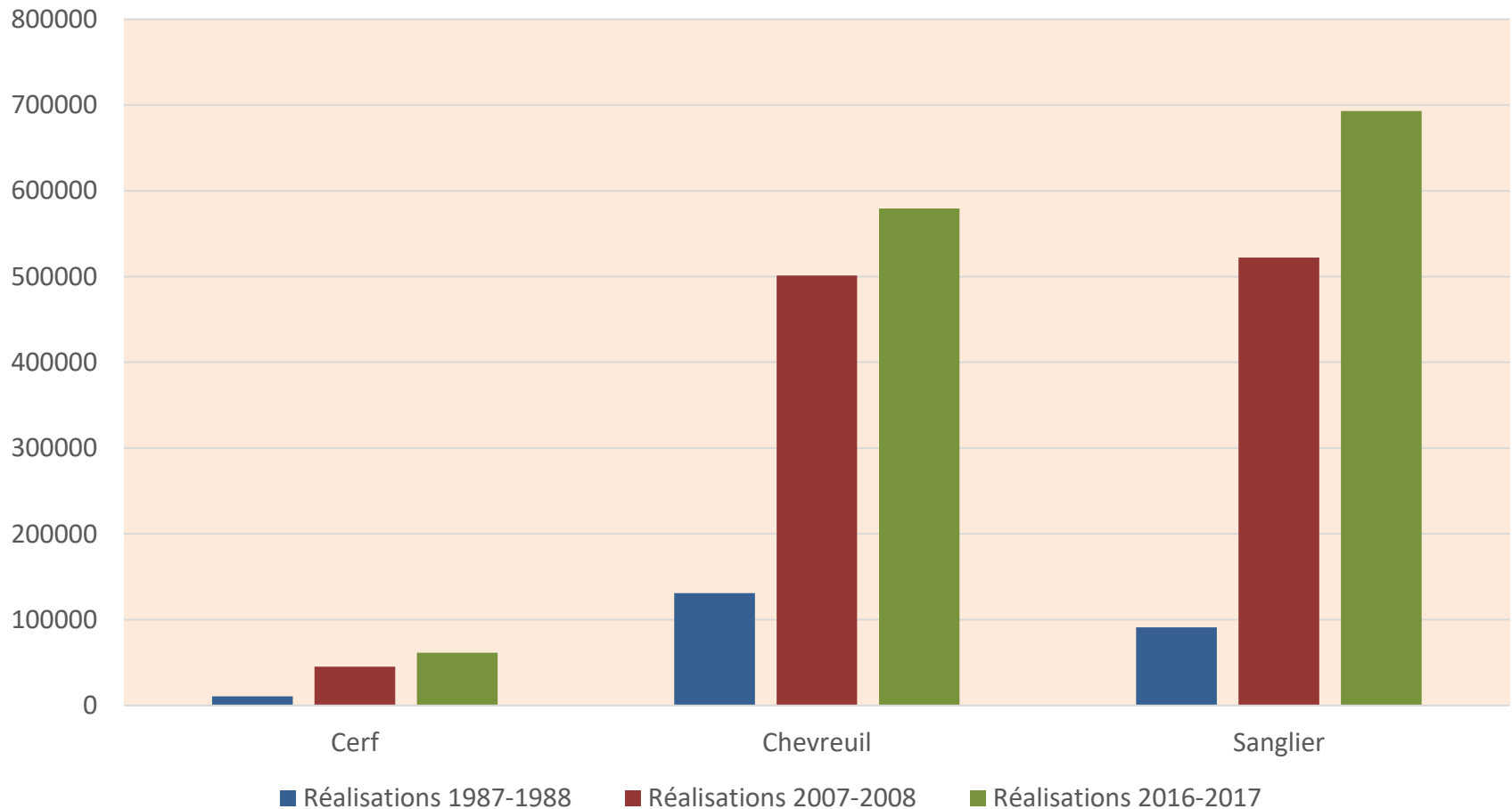


Évolution des tableaux de chasse pour le cerf, le chevreuil, et le sanglier en France



Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC

Pour plus d'information, consulter la fiche 5.07 accessible grâce au lien suivant :

<https://www.academie-foret-bois.fr/chapitres/chapitre-5/>

Opinion répandue

« La chasse des ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) est préjudiciable à la forêt. »

Notre analyse

« Considérée sur plusieurs décennies et du fait de la dynamique des populations, l'évolution des tableaux de chasse ne peut que refléter l'importante progression concomitante de la population des espèces ongulées. Cette progression est plus marquée en plaine qu'en montagne. De ce fait, on observe de plus en plus fréquemment la présence simultanée sur un même espace (notamment en forêt) de trois espèces ou plus. En outre, la densité de chaque espèce a elle-même très souvent fortement augmenté. Ceci traduit un niveau de régulation insuffisant malgré l'accroissement des prélèvements. Il en résulte **des dégâts forts et croissants sur les milieux agricoles et forestiers, en particulier sur les plantations, les régénérations et les jeunes peuplements.**

S'y ajoute le nombre croissant des collisions routières dues aux chevreuils et sangliers et leurs conséquences multiples, notamment assurancielles. Pour certains experts, la progression de la maladie de Lyme, pourrait être en partie liée à celle de la démographie des ongulés. À l'inverse des populations d'ongulés en croissance, celle des chasseurs diminue et vieillit. La gestion de la grande faune sauvage devient alors de plus en plus complexe et dépasse les limites du seul monde cynégétique. C'est aujourd'hui une vraie question sociétale. »

Pour plus d'information, consulter la fiche 5.07 accessible grâce au lien suivant :

<https://www.academie-foret-bois.fr/chapitres/chapitre-5/>